

(1)

( N° 25. )

# Chambre des Représentants.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1900.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE JUILLET 1900.

FEUILLETON AU 24 JUILLET 1900.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	15.	Par pétition datée d'Anvers, le 22 juin 1900, Des habitants d'Anvers sollicitent l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir la réduction à 1 franc maximum du prix de l'abonnement au <i>Compte rendu analytique</i> des discussions des Chambres législatives de Belgique.  DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i>
2	17.	Par pétition datée de Courtrai, le 14 juin 1900, Le sieur Crudenaire, à Courtrai, se plaint d'avoir été mis arbitrairement hors de l'hospice de Cuerne lez-Courtrai et il sollicite l'intervention de la Chambre en vue d'être réintégré dans un autre asile de bienfaisance.  DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i>
5.	19.	Par pétition datée de Thoricourt, le 21 juin 1900, Le sieur Helin, à Thoricourt, sollicite un secours.  DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i>

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

4. 20. Par pétition datée d'Erquelinnes, le 7 mai 1900,  
Le sieur Haye, à Erquelinnes, demande que l'électeur qui a changé de résidence puisse voter au lieu de son nouveau domicile sur présentation de sa lettre de convocation.  
*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
5. 22. Par pétition datée de Louvain, le 14 juin 1900,  
Des habitants de Louvain prient la Chambre de reporter à son ordre du jour la proposition de loi de M. Loslever apportant modification de la loi du 18 avril 1851 sur les faillites et d'y donner son adhésion.  
Même demande d'habitants d'Ostende.  
*DÉCISION : Ordre du jour.*
6. 23. Par pétition datée de Schaerbeek, le 4 mai 1900,  
Le bourgmestre de Schaerbeek transmet le vœu émis par le conseil communal de cette localité de voir la Chambre voter une loi rendant obligatoire la fumivoricité des cheminées, afin d'empêcher que l'on ne continue à souiller l'atmosphère par l'envoi de gaz ou de vapeurs nuisibles ou incommodes.  
*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*
7. 24. Par pétition datée de Mons, le 27 juin 1900,  
Le gouverneur du Hainaut transmet à la Chambre le vœu émis par le conseil provincial en faveur du suffrage universel pur et simple à vingt et un ans, sans restriction, à tous les degrés et à une voix par individu.  
Même vœu des conseils communaux d'Anderlecht, Ans, Cuesmes, Farciennes, Henripont, Jemappes, Trivières, Amay, Courcelles, Familleureux, Fosses, Lodelinsart, Maurage, Pironchamps, Quaregnon, Élouges et d'habitants d'Anvers.  
*DÉCISION : Ordre du jour.*
8. 26. Par pétition datée de Rooborst, le 1<sup>er</sup> juillet 1900,  
Le sieur Van den Haute, à Rooborst, sollicite l'inter-

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

vention de la Chambre au sujet d'une affaire de succession.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.*

9. 27. Par pétition datée de Bruxelles, le 28 juin 1900,  
Des habitants de Bruxelles prient la Chambre de subordonner le vote du projet de loi relatif à l'unification des tramways anversois, à l'inscription dans la loi de l'obligation pour la société concessionnaire d'observer les prescriptions de la loi du 22 mai 1878 sur l'emploi de la langue flamande en matière administrative.  
*DÉCISION : Renvoi à la section centrale qui sera chargée d'examiner ce projet de loi.*
10. 28. Par pétition datée de Liège, le 2 juillet 1900,  
Des habitants de Liège exposent leur projet d'établissement de musées-comptoirs à l'étranger et sollicitent le concours du Gouvernement pour le réaliser dans des conditions favorables.  
*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*
11. 30. Par pétition datée d'Ixelles, le 3 juillet 1900,  
Le conseil communal d'Ixelles transmet un vœu en faveur de l'application de la représentation proportionnelle, sur la base du suffrage universel, à toutes les assemblées délibérantes : la commune, la province, la Chambre et le Sénat.  
Même vœu transmis par le conseil communal de Saint-Gilles.  
*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
12. 31. Par pétition datée de Gilly, le 13 juillet 1900,  
Le sieur Vanderstichelen, à Gilly, expose sa situation nécessiteuse et sollicite une pension.  
*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

- |     |     |  |
|-----|-----|--|
| 13. | 32. | <p>Par pétition datée de Gand, le 12 juillet 1900,</p> <p>Des greffiers adjoints de Cour d'appel signalent la pénible situation résultant pour eux du maintien des articles 78 et 259 de la loi du 18 juin 1869 et ils sollicitent l'intervention de la Chambre en vue d'améliorer leur position.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p>  |
| 14. | 33. | <p>Par pétition datée d'Ixelles, le 4 juillet 1900,</p> <p>Le conseil communal d'Ixelles transmet le vœu de voir la Chambre voter une loi d'amnistie en faveur des condamnés pour faits politiques, faits de grève ou de désertion.</p> <p>Même vœu transmis par le conseil communal de Schaerbeek.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p>  |
| 15. | 34. | <p>Par pétition datée de Strépy, le 3 juillet 1900,</p> <p>Le conseil communal de Strépy transmet un vœu en faveur du suffrage universel pur et simple à vingt et un ans et un vœu en faveur du remplacement du régime militaire actuel par le système de la nation armée.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Ordre du jour.</i></p>   |
| 16. | 35. | <p>Par pétition datée d'Anvers, le 4 juillet 1900,</p> <p>Des habitants d'Anvers demandent qu'il soit stipulé dans le projet de loi portant unification des tramways anversois que la faculté des abonnements sera également accordée aux habitants de la 9<sup>e</sup> section de la ville d'Anvers, dont le territoire est situé en dehors du périmètre.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à la section centrale qui sera chargée d'examiner ce projet de loi.</i></p> |
| 17. | 36. | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 5 juillet 1900,</p> <p>Des habitants de Bruxelles proposent des modifications à la loi du 18 avril 1898, relative à l'emploi de la langue flamande dans les publications officielles.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi au bureau de la Chambre.</i></p>  |

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |   |
|------------------------------|--|---|
| 18.                          | 38.                                      | Par pétition datée de Slype, le 30 juin 1900,<br>Le sieur Debal, instituteur pensionné, à Slype, sollicite une augmentation de pension ou un secours.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i>   |
| 19.                          | 40.                                      | Par pétition datée de Bruxelles,<br>Le sieur Depagie, à Bruxelles, sollicite l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir la libération conditionnelle de son père.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i>  |
| 20.                          | 41.                                      | Par pétition datée de Tirlemont, le 14 juillet 1900,<br>Les sieurs Gilain et C <sup>ie</sup> , à Tirlemont, prient la Chambre de voter, au cours de la session ordinaire prochaine, une loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.</i>   |
| 21.                          | 42.                                      | Par pétition datée de Laeken, le 16 juillet 1900,<br>Le sieur D'hyedt, à Laeken, sollicite l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir la réduction à son chiffre normal de la retenue que subit sa pension de retraite.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.</i>  |
| 22.                          | 43.                                      | Par pétition datée de Morlanwelz, le 11 juillet 1900,<br>Le conseil communal de Morlanwelz transmet un vœu en faveur du suffrage universel pur et simple à vingt-cinq ans, sauf les cas d'exclusion indiqués dans la loi actuelle, et avec comme corollaires indispensables l'instruction obligatoire et le maintien de la représentation proportionnelle appliquée aux élections législatives.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
| 23.                          | 44.                                      | Par pétition datée de Rahier, le 16 juillet 1900,<br>Le sieur Ludig, à Rahier, sollicite l'intervention de  |

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

la Chambre en vue d'obtenir l'autorisation de détruire les lapins qui infestent sa propriété.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*

24.

43.

Par pétition datée de Haine-Saint-Paul, le 10 juillet 1900,

Le collège échevinal de Haine-Saint-Paul transmet une délibération du conseil communal de cette localité aux termes de laquelle une proposition de vœu en faveur du suffrage universel n'a pas été adoptée.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

25.

53.

Par pétition datée d'Anvers, le 15 juillet 1900,

Des habitants d'Anvers prient la Chambre d'introduire le suffrage universel dans les lois électorales et de décréter l'instruction primaire, obligatoire et gratuite.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

26.

54.

Par pétition datée de Rèves, le 7 juillet 1900,

Le conseil communal de Rèves transmet le vœu de voir les Chambres reviser l'article 47 de la Constitution et remplacer le vote plural par le suffrage universel.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

27.

55.

Par pétition datée d'Anvers, le 15 juillet 1900,

Des habitants d'Anvers sollicitent l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir la réduction à 1 franc ou fr. 1-50 du prix de l'abonnement au *Compte rendu analytique*.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*